



DROIT DE LA FAMILLE ET PATRIMONIAL DE LA FAMILLE

Description

MARIAGE

- Vous souhaitez faire annuler par le juge civil votre union matrimoniale
- Vous souhaitez, au cours de votre mariage, changer de régime matrimonial
- Vous souhaitez obtenir que votre conjoint(e) participe aux charges du mariage

PACS ou CONCUBINAGE

- Vous souhaitez conclure un PACS avec votre partenaire
- Vous souhaitez vous séparer de votre partenaire
- Vous rencontrez des difficultés en matière d'autorité parentale, sur la résidence et le droit de visite et d'hébergement de vos enfants ou la pension alimentaire
- Vous souhaitez mettre en place une résidence alternée pour vos enfants
- Vous rencontrez des difficultés sur la répartition des biens mobiliers et immobiliers
- Vous souhaitez sortir de l'indivision
- Vous êtes victime de violences de la part de votre partenaire et souhaitez obtenir une ordonnance de protection

DIVORCE

- Vous souhaitez divorcer à l'amiable et êtes d'accord sur les mesures définitives de votre divorce ou souhaitez négocier avec votre conjoint pour parvenir à un accord global
- Vous envisagez une procédure contentieuse mais vous vous interrogez sur le fondement de votre demande en divorce (divorce pour faute, divorce pour altération définitive du lien conjugal, divorce accepté, divorce aux torts partagés) et les mesures provisoires
- Vous avez reçu une requête en divorce ou une assignation devant le Juge aux Affaires familiales
- Vous souhaitez contester une décision du Juge aux Affaires familiales, une ordonnance de non conciliation ou un jugement de divorce et voulez interjeter appel de cette décision
- Vous vous interrogez sur le montant et les modalités de versement d'une prestation compensatoire
- Vous rencontrez des difficultés en matière d'autorité parentale, sur la résidence et le droit de visite et d'hébergement de vos enfants ou la pension alimentaire
- Vous souhaitez mettre en place une résidence alternée pour vos enfants

-
- Vous rencontrez des problèmes pour obtenir le paiement des pensions alimentaires dues par votre conjoint(e) et/ou vous souhaitez le poursuivre pour abandon de famille
 - Vous êtes victime de violences de la part de votre conjoint (e) et souhaitez obtenir une ordonnance de protection pour qu'il ou elle quitte le domicile conjugal
 - Vous êtes divorcé(e) et souhaitez régler des problèmes liés à l'exercice de l'autorité parentale, à la pension alimentaire ou au droit de visite et d'hébergement
 - Vous êtes séparés de fait et souhaitez obtenir une séparation de corps devant le Juge aux Affaires familiales

LIQUIDATION DU REGIME MATRIMONIAL

- Vous souhaitez être assisté devant le notaire chargé de la liquidation de votre régime matrimonial
- Vous n'arrivez pas à parvenir à un accord sur la liquidation du régime matrimonial et le partage des biens et le notaire a dressé un procès-verbal de difficulté
- Vous êtes mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, sous le régime de la séparation des biens, le régime de la communauté universelle ou sous le régime de la participation aux acquêts et vous vous interrogez sur le droit à récompense et sur la reprise des biens propres (emploi)

INTERET de L'ENFANT

- Vous êtes parents séparés et souhaitez régler les difficultés liées à l'exercice de l'autorité parentale, à la pension alimentaire ou au droit de visite et d'hébergement
- Vous souhaitez mettre en place une résidence alternée de votre enfant
- Vous êtes un ex-concubin(e) et souhaitez solliciter un droit de visite sur l'enfant de votre compagne ou compagnon
- Vous êtes créancier d'une pension alimentaire qui ne vous est pas versée et souhaitez mettre en place une procédure d'exécution forcée
- Vous êtes grands-parents et souhaitez préserver les relations avec vos petits-enfants dont les parents divorcent en sollicitant un droit de visite qui vous est contesté dans le conflit familial
- Vous souhaitez établir ou contester une filiation
- Vous vous interrogez sur les procédures d'adoption simple ou d'adoption plénière